

CHÂTEAUGAY

Le Bim



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



AUTOMNE 2024

DÉCEMBRE

- 5 17^h00 | Monuments aux Morts
Journée nationale
d'hommage aux Morts
pour la France pendant
la guerre d'Algérie et les
combats du Maroc et de la
Tunisie
- 7 9^h30 à 11^h30 | Club Ados
Atelier ANIM'
Organisé par le CCAS
- 15 09^h00 à 18^h00 | Salle J.-Escuit
Marché de Noël
Organisé par le Comité des fêtes
- 19 15^h00 à 19^h00 | Club Ados
C.Vélo
Organisé par le SMTC-AC
- 20 18^h00 à 20^h00 | Espace
Culturel de la Bionne
Châteaugay fête Noël
Organisé par la municipalité

21

9^h30 à 11^h30 | Club Ados
Atelier ANIM'

Organisé par le CCAS

27

15^h30 à 19^h00 | Salle J.-Escuit
Don du sangOrganisé par l'E.F.S et l'Association
des donneurs de sang Blanzat -
Cébazat - Châteaugay

JANVIER

4

20^h30 | Salle J.-Escuit
Loto

Organisé par l'Amicale laïque

19

12^h00 | Salle J.-Escuit
Repas des aînés

Organisé par le C.C.A.S

29

13^h30 à 15^h30 | Club Ados
C.Vélo

Organisé par le SMTC-AC

FÉVRIER

22

Horaires à confirmer | Salle
J.-Escuit
Jeux et karaoké

Organisé par le Comité des Fêtes

MARS

2

13^h | Salle J.-Escuit
Course Vallée du Bédât
Organisé par la municipalité

8

20^h00 | Salle J.-Escuit
Loto de l'école de Rugby
Organisé par l'AS Rugby Châteaugay

15

17^h00 | Église de Châteaugay
Leurs de musique
Organisé par l'école de musique de
la Vallée du Bédât

20

15^h00 à 19^h00 | Club Ados
C.Vélo

Organisé par le SMTC-AC



DIRECTEUR DE PUBLICATION

René Darteyre, Maire

RÉDACTION

Christine De Faria

CORRECTIONS

Aurore Szaraz

MAIRIE DE CHÂTEAUGAY

1 place Lucien-Bayle 63119 Châteaugay • 04 73 87 24 35 • www.chateaugay.fr • mairie@chateaugay.fr

CRÉDITS PHOTOS

Municipalité • Écoles • Freepik • Associations • Dominic Cervera • Daniel Joly

MAQUETTE

Coom, Gaëlle Chazal • Tiers-lieu 63260 Thuret • 04 15 47 01 94 • www.agence-coom.fr

RÉGIE PUBLICITAIRE

Italique • 04 73 14 00 01 • Chef de publicité : Christiane Jalicon

IMPRESSION

Imprimerie Decombat • 63118 Cébazat •
04 73 25 06 62Papier issu de forêts certifiées PEFC et gérées
durablement.

Quantité : 1 600 ex.





- 3 | **Mot du Maire**
- 4 | **Retour en images sur...**
- 6 | **Décryptage**
- 7 | **Vie communale**
- 17 | **Clermont Auvergne Métropole**
- 18 | **Écoles | Jeunesse**
- 25 | **Animations | Associations | Culture**

Alors que nous entrons dans l'automne, le mois de novembre est souvent marqué par des réflexions sur l'année écoulée et les priorités pour l'avenir. Cette année, l'actualité nationale est dominée par la nomination du premier ministre et d'un nouveau gouvernement qui semble envisager encore davantage de restrictions budgétaires.

Dans ce contexte, la gestion des finances publiques demeure un sujet crucial. La dette publique, déjà élevée, continue de peser sur l'ensemble des collectivités territoriales, et il est essentiel que nous restions vigilants quant à notre gestion budgétaire. Cela signifie une gestion rigoureuse des ressources, mais aussi une recherche constante d'économies et d'efficacité dans nos dépenses afin de conserver un faible taux d'endettement. Nous devons faire en sorte que chaque euro dépensé contribue directement au bien-être de notre commune, tout en maintenant un service public de qualité pour tous. Cette rigueur est un gage de notre autonomie future et de notre capacité à gérer les projets en cours et à venir.

Nous savons que certains expriment des mécontentements mais il est essentiel de comprendre que chaque décision prise vise à préserver l'intérêt collectif, en équilibrant les besoins de la commune sur le court et le long terme. En tant que maire, mon devoir est d'assurer une gestion équilibrée, qui respecte les impératifs financiers tout en soutenant les initiatives locales ce qui implique parfois des choix qui ne peuvent contenter tout un chacun mais au moins le plus grand nombre.

Je vous invite à lire ce bulletin municipal comme un outil d'information et de partage, dans un esprit de dialogue constructif. Nous continuerons à travailler pour faire face aux défis à venir, dans le respect de nos valeurs et de notre engagement et ainsi continuer de préserver la qualité de vie de notre ville à laquelle nous sommes tous attachés.

De belles animations s'annoncent en cette fin d'année sur notre commune et je vous invite à venir nombreux.

Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

René Darteyre,
Maire



www.chateaugay.fr



Châteaugay63

Retrouvez l'intégralité des délibérations des conseils municipaux sur www.chateaugay.fr

RETOUR EN IMAGES SUR...



Téléthon 2024, tous batisseurs !

La générosité des Châteaugayres et des habitants de la vallée du Bédât n'est plus à démontrer. La collecte s'élève à **2 573 €** pour Châteaugay et à **16 025 €** pour l'ensemble des communes de la vallée du Bédât.

Justine, marraine du téléthon de la vallée du Bédât, a présenté les avancées de la science dont elle peut désormais bénéficier, ainsi que beaucoup d'autres malades. Elle a rappelé qu'il est important de rester mobiliser !

Merci à tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à cette édition 2024.



Rando Val Bédat

Plus de 350 personnes étaient au rendez-vous de cette édition 2024 qui s'est déroulée sur le territoire de Châteaugay avec une pause dégustation à la cave municipale Mesclier.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie a eu lieu en présence de Mme Maltrait, conseillère départementale. Après le dépôt de gerbe sur le carré au cimetière, les élus et les nombreux Châteaugayres, précédés de la fanfare et des pompiers ont rejoint, en cortège, la place Lucien Bayle.

Des gerbes ont été déposées par les anciens combattants et le maire au pied du monument aux morts.

SPÉCIAL DONNÉES SOCIALES

Les collectivités territoriales et établissements publics doivent établir un Rapport Social Unique (RSU) annuel, au titre de l'année écoulée.

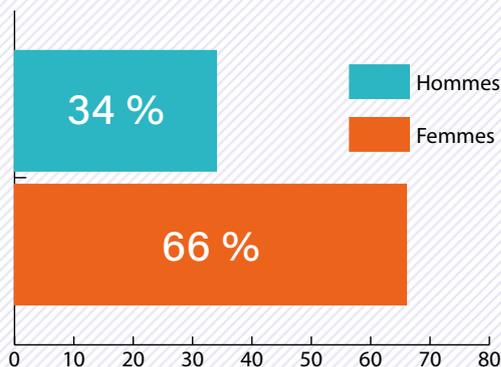
Ce rapport compile les données relatives aux politiques de ressources humaines autour de nombreuses thématiques.

Cet outil d'analyse de l'emploi territorial dresse un état des lieux sur l'année 2023. Il permet d'apprécier les caractéristiques des emplois, la situation des agents, la répartition des emplois par genre ainsi que leur évolution. Il rend possible l'évaluation de la mise en œuvre des mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle, comme celle des personnes en situation de handicap. La synthèse de ce rapport sera accessible début 2025 sur le site internet de la commune.

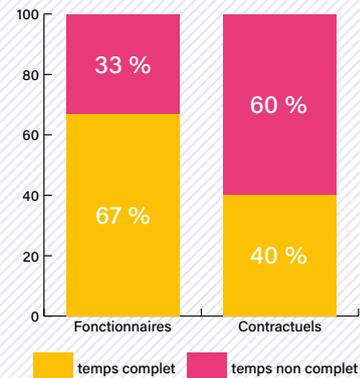
Effectifs au réel pour l'année 2023



Répartition des agents par genre



Répartition des agents à temps complet ou non complet



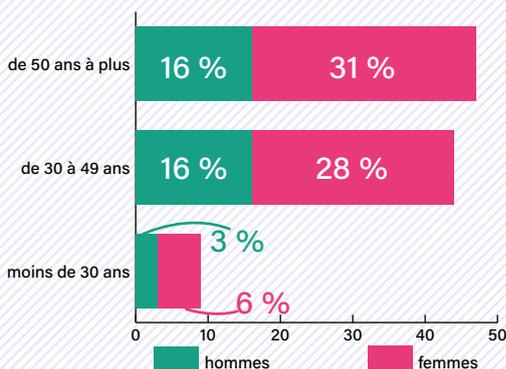
Handicap



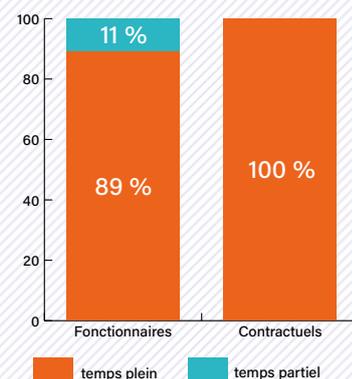
Accidents du travail



Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



UNE PAGE SE TOURNE AU SERVICE TECHNIQUE

Cette année 2024 est synonyme de renouveau au service technique.

Après de nombreuses années au service de la commune, Michel (25 ans), Joaquim alias Jacques (13 ans) et Claude (44 ans) vont désormais pouvoir profiter d'une retraite bien méritée !

L'ensemble des élus et du personnel communal ont une pensée particulière pour Claude qui a débuté comme apprenti à 16 ans et a fait toute sa carrière à Châteaugay.

Afin d'assurer leur remplacement, trois nouveaux agents ont d'ores et déjà été recrutés : Alban, Willy et Stéphane.

Intégrés progressivement depuis cet été, ils ont pu bénéficier d'une période de tuilage pendant laquelle ils ont pu découvrir la commune et les différentes missions qui leur incombent.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein des services municipaux !



De gauche à droite : Claude, Fabrice, Laurent, Stéphane, Alban, Antoine et Willy - Julien absent le jour de la photo.

VIABILITÉ HIVERNALE

Cette année, à compter du 17 novembre et jusqu'au 16 mars prochain, la viabilité hivernale sera gérée par le pôle de proximité de Clermont Auvergne Métropole, en collaboration avec le service technique de la commune.

Afin que vos déplacements puissent se faire en toute sécurité, des patrouilles seront réalisées par un agent de Clermont Auvergne Métropole en fonction des prévisions météorologiques et donneront lieu, le cas échéant, à la mobilisation des agents.

Quatre agents du service technique seront, à tour de rôle, en astreinte pour assurer le déneigement et de salage, en binôme avec un agent de Clermont Auvergne Métropole.

Le déneigement et le salage se feront en premier sur les voiries, principalement de nuit, entre 3h et 7h30 ; puis

les abords des équipements municipaux, des écoles et des commerces à partir de 7h30. Des salages préventifs pourront également être réalisés de nuit.

La municipalité tient à rappeler qu'il appartient aux usagers de déneiger et de saler les trottoirs qui bordent leur propriété.

Des bacs de pouzzolane ou de sel sont à disposition à plusieurs endroits de la commune. La demande de réapprovisionnement doit être faite via Proxim'cité.



RAFRAÎCHISSEMENT DES BUREAUX DE LA MAIRIE !

L'accueil de la mairie fait peau neuve pour en faire un espace plus accueillant. Cette nouvelle configuration se veut plus agréable pour les usagers et le personnel municipal. L'équipe du service technique s'est employée à rénover les murs endommagés, les repeindre, vérifier et compléter les branchements électriques de l'ensemble des bureaux de la mairie.

De nouveaux bureaux pour un meilleur accueil

Dans un esprit d'économie et de recyclage, les nouveaux bureaux, armoires et petits mobiliers, plus adaptés aux besoins quotidiens des agents et élus, ont été achetés auprès de l'association "Les mains ouvertes" à Gerzat. Quant aux "anciens" bureaux, ils seront prochainement installés à l'étage de la mairie.



Un nouvel affichage dynamique et interactif

Une borne tactile est désormais installée à l'accueil de la mairie. Intuitive et dotée d'une navigation simple, elle vous permettra de trouver de nombreuses informations. L'ensemble des arrêtés, permanents ou temporaires, municipaux ou préfectoraux, y sont consultables.

La borne, mise à jour en temps réel par les secrétaires de mairie, permet également la diminution d'impression de papier qui s'inscrit pleinement dans le cadre de la démarche de développement durable de la mairie.

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN !

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? À la mairie.

Quand ? Dès 16 ans et dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Pourquoi ? Pour enregistrer et déclencher la convocation à la Journée défense et citoyenneté. Le recensement citoyen permet l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans (sauf déménagement hors de la commune). L'attestation est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, conduite accompagnée et divers concours administratifs en France). Elle doit être conservée précieusement.

Si vous êtes âgé de 16 à 25 ans, mais pas encore recensé, présentez-vous en mairie afin d'obtenir l'attestation de recensement.

Pièces à fournir pour l'inscription en mairie :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile ;
- si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire votre recensement à votre place et en votre absence.

DÉGÂTS DE LA TEMPÊTE DE JUILLET

De nombreux dégâts ont été causés par le violent orage qui s'est abattu sur la commune fin juillet.

Le parc Jay a dû être fermé durant plusieurs jours. Les services techniques ont procédé au contrôle des branches en hauteur et à l'élagage de celles cassées.

Ils ont également dû changer le grillage de l'école maternelle jouxtant le parc.

Le carrelage au niveau de l'entrée de l'école élémentaire a été changé car celui-ci a également été endommagé.

Le portail permettant l'accès aux Cluzelles a également été tordu par de fortes rafales de vent. La remise en état de ce dernier a été assurée par Willy, nouvel agent, récemment embauché et spécialisé en soudure.



SÉCURISATION DES CAVES

De nombreuses caves sont abandonnées avec des bouteilles et déchets. Aussi, pour des raisons de sécurité, des travaux ont été entrepris courant août 2024 afin d'en bloquer l'accès et éviter qu'elles ne soient squattées.

UN VISIOPHONE À "L'ÎLE AUX LOISIRS" !

Afin de renforcer la sécurité d'accès au centre de loisirs, L'île aux loisirs, un visiophone a été installé durant l'été. Il permet aux encadrants du centre de contrôler l'accès de manière efficace, de voir et d'interagir avec les personnes venant chercher les enfants.

Dans le contexte actuel, où le plan Vigipirate urgence attentat est toujours en vigueur, cela contribue à un environnement plus sûr pour les enfants, les parents et les animateurs.

ATTENTION À L'ORIENTATION DE LA VIDÉOSURVEILLANCE



Il est rappelé qu'il est interdit de diriger une caméra de surveillance à usage privé vers un lieu public ou vers le voisinage. Ces installations sont réglementées par les articles 9 du Code civil relatif à la protection de la vie privée et 226-1 du Code pénal sur l'enregistrement d'une personne à son insu. Le non-respect de la loi peut coûter jusqu'à 45 000 €.

LES ACTUALITÉS DU CCAS

LES AÎNÉS EN BALADE

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Châteaugay organise un voyage d'une journée pour les séniors de la commune.

Cette année, destination la Loire, à La Tour-en-Jarez le matin et l'après-midi au lac de Grangent. Un voyage qui a connu un beau succès, puisque 49 personnes s'étaient inscrites. Baskets aux pieds et sacs en bandoulière, les aînés étaient conduits par Annie Levet, vice-présidente du CCAS.

Dès leur arrivée, ils ont découvert la fabrication du chocolat à la chocolaterie des Princes et ont pu le déguster. C'est en effet la meilleure façon d'apprécier le travail des chocolatiers, ravis de les accueillir et aussi de faire leur choix pour des achats.

Après un repas au restaurant, direction le lac de Grangent où ils sont montés à bord d'un bateau électrique pour une virée sur l'eau à la découverte des Gorges de la Loire. Le capitaine, faisant également office de guide, leur a révélé l'histoire des châteaux alentours dont celui d'Essalois et du barrage de Grangent. Après avoir navigué sur les eaux du lac, quartier libre pendant lequel chacun a pu se détendre à son gré avant le retour à Châteaugay.



LE NUMÉRIQUE POUR TOUS !

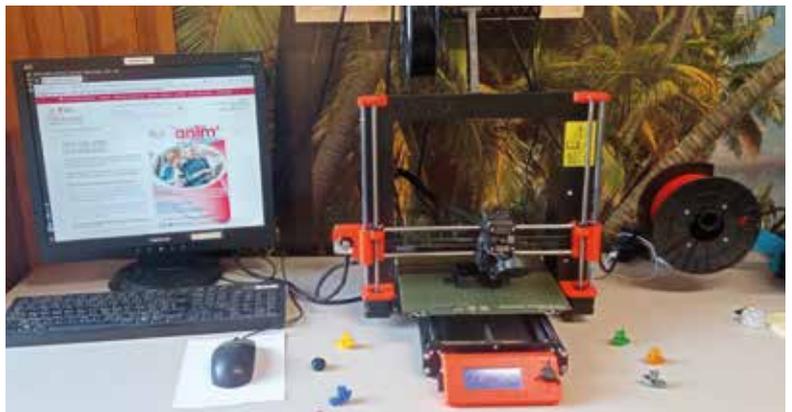
Accompagner les Châteaugayres dans leur usage du numérique et leur apprendre à l'utiliser au quotidien... Voilà la vocation des ateliers numériques organisés par le CCAS de Châteaugay.

Animés par Gaël Hémet, ces ateliers collectifs et sans inscription sont proposés un samedi sur deux à partir du 14 septembre jusqu'au 21 décembre au club ados, situé 5 route de Malauzat. Il est donc toujours temps de retrouver Gaël pour un conseil ou son aide pour prendre en main un logiciel, par exemple.

Des ateliers gratuits pensés pour tous et ouverts à tous

Les ateliers numériques s'adressent à celles et ceux qui éprouvent le besoin d'être accompagnés dans leur découverte ou perfectionnement du numérique. Ils sont conçus pour tous et ouverts à tous les âges, et personnalisés aux besoins de chacun. Les ateliers proposent un large panel : accès aux droits, formation à l'utilisation d'Internet, gestion d'une boîte mail, loisirs numériques, Fablab, réseaux sociaux, utilisation des applications Smartphone, impression 3D, etc.

Les ateliers Anim'... C'est quand vous voulez, comme vous voulez.



ATELIERS ADAPTÉS SÉNIORS

Un atelier "Activité physique adaptée" pour les séniors (APA) de 10 séances d'une heure a été proposé de septembre à mi-octobre par le CCAS en partenariat avec l'Arsept.



Douze personnes se sont inscrites pour découvrir de nouvelles activités physiques, qi gong, stretching, Pilate, yoga, parcours équilibre, cohérence cardiaque...

L'APA est idéale pour préserver son autonomie, travailler la souplesse, la force musculaire et la coordination sans risque de se blesser.

Éric Chevasson, enseignant spécifiquement formé en APA, adapte les propositions aux capacités de chacun en modifiant les exercices au cas par cas si besoin, dans une ambiance conviviale, décontractée et chacun à son rythme.

BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la banque alimentaire a eu lieu les **22, 23, et 24 novembre**.

Des élus, solidaires étaient présents pour récolter des denrées au supermarché Carrefour Market à Gerzat.

DON DU SANG



Les donateurs étaient au rendez-vous de la collecte organisée le 14 août par l'E.F.S. en partenariat avec l'Association pour le Don du sang bénévole Cébazat-Blanzat-Châteaugay.

68 personnes étaient attendues, dont 9 sont venues donner leur sang pour la première fois.

La prochaine collecte de sang et de plasma organisée par l'association se déroulera le :

vendredi 27 décembre 2024
de 16h à 19h
salle Jacques-Escuit

Prenez rendez-vous par Internet sur le site :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Munissez vous d'une pièce d'identité et ne venez pas à jeun.

RÉSIDENCE AUTONOMIE

La construction de la résidence autonomie, à Cébazat, du SISPA VIVRE ENSEMBLE se poursuit. L'ouverture est prévue à l'été 2025.

L'établissement public, propose des services de maintien à domicile (Service d'aide et d'Accompagnement à Domicile ; Service de Portage de Repas à Domicile ; Service de Soins Infirmiers à Domicile) et gère deux Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

La Résidence Autonomie complète son offre avec des logements adaptés et sécurisés pour les personnes âgées à partir de 60 ans et autonomes. Le parcours des personnes au sein du SISPA VIVRE ENSEMBLE s'en verra simplifié.



→ SISPA Vivre Ensemble • 04 73 14 36 20 • secretariatsispa@sispa63.fr

UN NOUVEAU COMMERCE

Un nouveau commerce vient d'ouvrir ses portes sur la commune. Novateur, l'institut de beauté rassemble plusieurs prestations tel que coiffure, onglerie, maquillage, massages, dé-tatouage. Lison, Joanna, Mélanie et Kelly vous attendent dans leur salon "Beauty concept" installé à Pompignat.

Contact : 09 54 46 13 58

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le précédent BIM page 16 dans l'article "Pourquoi prolonger l'exploitation de la carrière ?"

Lire "Avenant d'échéance d'exploitation" à la place de "renouvellement du contrat de fortage".

LE PATRIMOINE À L'HONNEUR

Cette 41^e édition des Journées Européennes du Patrimoine et du Matrimoine, et malgré la fraîcheur, 150 visiteurs sont partis à la découverte du patrimoine de notre commune. Le parcours œnotouristique a entraîné quelques randonneurs à travers le domaine viticole. Le donjon a toujours du succès : 147 visiteurs ont gravi ses 162 marches pour s'émerveiller depuis sa terrasse de la vue panoramique sur la chaîne des Puys et la Limagne jusqu'au Forez. Les trois salles situées sur les paliers leur ont permis de reprendre leur souffle tout en profitant de l'exposition permanente sur la quête du Graal. L'exposition photos, organisée par le CIA a ouvert ses portes permettant ainsi la découverte d'autres pièces arborant de superbes cheminées et où vécurent les châtelains.

L'ASAC a entraîné 22 marcheurs à la découverte des cabanes de bergers, les fameuse "Tsabanas", du plateau de Lachaud.



TAILLE DES HAIES... QUELLE RÉGLEMENTATION ?

Taille des haies, attention aux dates !

La haie constitue un lieu de vie riche pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits pour les agriculteurs, et fortement déconseillés pour les particuliers et collectivités durant la période de nidification des oiseaux du 15 mars au 31 juillet. L'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie.



Distance et hauteur de la haie

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme de la commune précise qu'une haie ne doit pas dépasser sur le domaine public. Les arbres, arbustes ou haies de plus de 2 mètres de haut, en limite de propriété, doivent se trouver à minimum 2 mètres de chez le voisin. Si elle mesure moins de 2 mètres de haut, 50 centimètres suffisent. Cependant, si un grillage ou un mur sépare les deux propriétés, aucune distance de plantation n'est obligatoire.

Quand parle-t-on de haie mitoyenne ?

Toute haie qui représente la séparation de deux propriétés est considérée comme mitoyenne. Chaque propriétaire est tenue de tailler son côté de la haie.

CHAMPS PHOTOVOLTAÏQUES

Deux sociétés, Urbasolar et Enoé ont déposé un permis de construire pour l'installation de centrales photovoltaïques sur des terrains remblayés et dégradés de la carrière actuelle. Il s'agit de terrains privés de 3 et 12 ha environ situés au lieu-dit Lachaud.

La délivrance de ces permis sur terrains dégradés relève de la préfecture puisque ce sont des permis d'État auxquels la mairie ne peut pas s'opposer. D'autres projets agri-solaires sont à l'étude.

COLLECTE DES DÉCHETS

Afin de permettre au camion de collecte des déchets de ramasser les conteneurs et d'effectuer un demi-tour, il est demandé aux riverains de respecter le marquage au sol sur le parking face aux logements sociaux du lotissement des Cluzelles.

SUCCÈS POUR LA RANDONNÉE VAL BÉDAT

RANDO Val Bédât



Cette nouvelle édition organisée par les villes de Blanzat, Châteaugay, Cébazat, Durtol et Nohanent est une réussite. Plus de 300 personnes étaient au rendez-vous de cette édition 2024 qui s'est déroulée sur le territoire de Châteaugay.

Dès 14 heures, les premiers randonneurs se sont élancés pour parcourir les 10 km du grand parcours suivis par ceux qui avaient choisi le plus court. Le temps clément et une température idéale pour la marche ont aussi favorisé la réussite de cette belle balade jalonnée d'animations. À mi-chemin, le ravitaillement a rassemblé les marcheurs pour une pause bien méritée.

Installé sur le point de vue, Jean-Marc Fourvel, botaniste, a fait l'inventaire de la flore du territoire et dévoilé la vie du vignoble. Quelques mètres plus loin, ils ont pu visiter la cave communale et y déguster, au frais, le

vin de Châteaugay. Les plus courageux ont grimpé les 162 marches du donjon leur permettant de jouir d'une vue à 360° de la chaîne des Puys jusqu'au Forez. Une exposition photos, ouverte pour l'occasion dans les salles du château a terminé le parcours. Le long du circuit, des indices ont permis de trouver les réponses au jeu-concours organisé pour pimenter la randonnée. Pour bien conclure la journée, randonneurs et bénévoles se sont retrouvés autour du buffet animé par l'orchestre Miami Duo.

Merci aux randonneurs, commerçants de la Vallée du Bédât et aux bénévoles pour la réussite de cette manifestation !

CHÂTEAUGAY EN ROSE

Fort du succès de sa première édition 2024, Châteaugay en rose a été reconduit. Organisé dans le cadre de la campagne octobre rose, par la municipalité et le CCAS de Châteaugay en partenariat avec l'ASAC, la randonnée s'est déroulée dimanche 20 octobre.

Cette seconde édition a connu un vrai succès auprès des Châteaugayres qui avaient invité famille et ami(e)s.



Par un temps ensoleillé et une température idéale pour la marche, près de 200

randonneurs tout de rose vêtus, se sont élancés à travers les chemins et sentiers de la commune pour parcourir 5 ou 10 km. À leur arrivée, les marcheurs se sont retrouvés autour d'une sangria, offerte par la municipalité en remerciement de leur participation et pour trinquer à la réussite de l'opération. À la demande générale, un Madison improvisé devant la Bionne a clôturé la manifestation.

Les 1 070 euros récoltés seront intégralement reversés au Centre Jean Perrin au profit de la recherche sur le cancer du sein.

Merci à celles et ceux qui se sont mobilisés pour faire de cette matinée une réussite.

Rendez-vous en octobre 2025 !



POINT SUR LES TRAVAUX

Ouvrants de l'école de musique

Les musiciens seront plus au chaud pour s'adonner à leur instrument préféré. Les fenêtres en bois de l'école de musique, datant de plus de 40 ans et mal isolées, laissaient passer les courants d'air. Elles ont été changées contre des ouvrants en aluminium plus hermétiques et prenant en compte l'aspect phonique avec un vitrage répondant aux normes des écoles de musique tout en respectant les contraintes des Bâtiments de France. Ces travaux permettront à la commune de réaliser des économies de chauffage et aux musiciens de répéter dans de meilleures conditions. Ils en apprécient d'ores et déjà les bénéfices.

Salle pour tous... rénovation de la toiture et de l'escalier

Les travaux de la toiture de la salle pour tous sont enfin planifiés. En effet, des fuites d'eau avaient été constatées depuis plusieurs mois. Après dépôt d'une demande de travaux et de l'avis favorable des bâtiments de France (ABF), le couvreur interviendra fin novembre.

L'escalier devenu dangereux a été condamné pour des raisons de sécurité. Celui-ci étant dans le périmètre du château, une réunion ABF/entreprises/mairie est programmée fin novembre pour prendre en compte les contraintes et préconisations. Les travaux de réfection seront programmés à la suite de cette rencontre. Les activités qui se déroulent habituellement dans cette salle pourront reprendre possession des lieux dès la fin de l'ensemble des travaux.

Maison Jay

Par suite des difficultés rencontrées avec des entreprises qui ont dû cesser leur activité ou se réorganiser, le chantier a pris plus de six mois de retard. Les différents corps de métiers ainsi que les nouveaux artisans sollicités, ont dû reprogrammer leur intervention. Actuellement, plâtrier, menuisier, électricien, sont à pied d'œuvre pour une réception des travaux début 2025.



TRANSPORT À LA DEMANDE

Le Transport à la Demande fonctionne sur réservation préalable et il est accessible avec un titre de transport T2. Le dispositif est souple et pratique puisque l'inscription se fait auprès de Moovicité, soit en ligne, soit par téléphone.



Les réservations et services sont organisés par Moovicité

Le service vient en complément de la ligne régulière 31. Il est accessible à toute personne provenant de la commune ou Blanzat (Les Mauvaises) et souhaitant rejoindre les arrêts :

- Hauts de Chanturgue (correspondance lignes A , 21 et 24) ;
- CÉBAZAT CHU L. Michel (correspondance ligne 21).

Le service fonctionne sur réservation, d'arrêt à arrêt, toute l'année, du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h30 (1^{re} prise en charge) à 16h00 (dernière dépose).

Pour réserver ou annuler : soit l'appli Moovicité, soit www.moovicite.com soit 04 73 87 40 83 (lundi au samedi de 7h00 à 19h00 sauf jours fériés).

* Attention : le nombre de places est limité.

Réservation jusqu'à 30 minutes et maximum 31 jours avant le déplacement.

En cas d'empêchement, veuillez à bien annuler vos réservations, sinon, des sanctions pourront s'appliquer.

LA SIRÈNE RETENTIRA À NOUVEAU !

Après des années de silence, la sirène retentira chaque premier mercredi du mois à compter de décembre.

Le Système d'Alerte et d'Information aux Populations (SAIP) est un ensemble d'outils qui permet d'avertir la population d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et le comportement à tenir. Il peut être déclenché par les maires ou les préfets grâce à un logiciel de déclenchement.

Après l'installation du coffret relié à la préfecture du Puy-de-Dôme début novembre, la sirène sera activée par la préfecture, comme dans toutes les communes du département.

Aucune réaction n'est attendue de la part de la population lors de ces essais.

La durée du signal est précise

Le **signal national d'alerte** comprend **trois cycles**. Il est modulé, montant et descendant, composé de trois séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence de 5 secondes.

Le **signal national d'essai** comprend **un seul cycle** d'1 minute et 41 secondes, le même que celui diffusé le premier mercredi de chaque mois à midi.

La fin de l'alerte matérialisée par un signal sous forme d'un son continu de 30 secondes.



CÉRÉMONIES



Cérémonie du 14 juillet



Cérémonie du 11 novembre

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE CARRIÈRE

L'ISDI (Installation, Stockage, Déchets Inertes) sur l'emplacement de l'ancienne carrière située sur la commune de Châteaugay est désormais terminé.

Retour à l'état naturel

La SOCOTEC a visité le site en février 2024. À cette occasion, il a été vérifié que l'ensemble de potentielles sources de pollution a été investiguée. Aucune pollution n'ayant été mise en évidence, le site est destiné à un retour à l'état naturel. Selon l'arrêté préfectoral du site "cette plate-forme sera aménagée pour recevoir une prairie artificielle, associée à des haies pluristratifiées disposées de manière discontinue, afin de gommer le caractère artificiel du paysage local et favoriser l'avifaune nicheuse". L'ISDI doit faire l'objet d'un recouvrement final par un apport de terres végétales compatibles avec l'usage du futur site.

Le fossé de grande capacité aménagé en pied de talus nord sera maintenu en l'état puisqu'il matérialisera une zone humide favorable aux amphibiens.

DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT ?



Pour toutes questions juridiques, financières ou techniques concernant le logement et l'habitat adressez-vous par courrier, courriel ou téléphone à la maison de l'habitat. Des conseillers vous apporteront gratuitement des conseils et réponses neutres, objectives.

➔ Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand • 04 73 42 30 75 • <https://www.adil63.org>

CONVENTION AVEC LA GARDE NATIONALE

Le 15 novembre dernier, René Darteyre a signé la convention avec la Garde Nationale, représentée par le Général Poisbeau, aux côtés des maires de Clermont Auvergne Métropole.

Instituée par décret le 13 octobre 2016, la garde nationale est assurée par les volontaires servant la réserve opérationnelle au titre d'un contrat d'engagement.

Rôle de la réserve opérationnelle

La réserve opérationnelle constituée d'hommes et de femmes, a pour objet de renforcer les capacités des forces armées, de la gendarmerie nationale et de la police nationale, pour la protection du territoire national et dans le cadre des opérations extérieures. Elle participe à la défense de la patrie ainsi qu'à la sécurité de la population et du territoire.

Les agents publics, fonctionnaires ou contractuels, peuvent s'engager volontairement et servir dans la réserve opérationnelle. La réactivité et la disponibilité de ces réservistes reposent essentiellement sur une bonne conciliation entre leur activité et leur engagement.

C'est dans ce cadre que l'Etat, représenté par le ministre de l'intérieur et des outre-mer et le ministre des armées a proposé à l'ensemble des communes métropolitaine la signature d'une convention. Celle-ci a pour objet de matérialiser l'adhésion des communes, dont Châteaugay, à la politique de la réserve opérationnelle par l'octroi de facilités particulières à ses agents (fonctionnaires ou contractuels) ayant la qualité de réservistes.

La convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.

Missions des réservistes

Les missions des réservistes opérationnels sont nombreuses :

- Apporter un renfort temporaire aux forces armées, pour la protection de la France ou dans le cadre d'opérations conduites à l'étranger
- Dispenser un enseignement de défense
- Servir auprès d'une entreprise qui participe au soutien des forces armées ou accompagne des opérations d'exportation relevant du domaine de la défense.

Pour plus de renseignements, consulter le site : <https://www.reservistes.defense.gouv.fr/>



ZFE, ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

À partir du 1^{er} janvier 2025 la Zone à Faibles Émissions s'étendra à l'ensemble du territoire de Clermont Auvergne Métropole. Elle concerne uniquement les véhicules professionnels les plus anciens.

Mais qu'est-ce qu'une ZFE ?

C'est un dispositif instauré en France depuis 2019, à l'origine pour les métropoles dépassant les seuils européens de pollution. La ZFE est une obligation légale nationale qui concerne 42 agglomérations en France, de plus de 150 000 habitants. L'objectif est de réduire les émissions de polluants liés au trafic routier pour améliorer la qualité de l'air. Selon Santé Publique France, la pollution génère près de 40 000 décès prématurés/an en France.

Quelles sont les obligations de la Métropole ?

Clermont Auvergne Métropole avait acté la création, en juillet 2023, d'une ZFE sur une partie de son territoire (84 000 habitants) de Clermont-Ferrand uniquement.

La métropole est dans l'obligation d'étendre son périmètre afin de se conformer à la loi "climat et résilience". L'extension de cette ZFE a été approuvée lors du conseil métropolitain du 27 septembre 2024.

Quel territoire est concerné ?

Sur proposition du bureau des Maires de la Métropole, dans une logique d'égalité et de lisibilité, les 21 communes seront concernées, à l'exclusion des axes autoroutiers.



Quels véhicules sont concernés ?

La ZFE instaurée est une ZFE dite "marchandises". Les véhicules concernés sont uniquement professionnels : Poids Lourds (PL) et Véhicules Utilitaires Légers (VUL) de catégorie "non classés" de plus de 20 ans.



Quelles sont les aides mises en place par la Métropole pour accompagner les professionnels concernés ?

Afin d'accompagner les professionnels dans leurs efforts d'amélioration de la qualité de l'air, la Métropole a institué une aide financière, de 3 000 € à l'acquisition d'un véhicule utilitaire léger (VUL) ou d'un poids lourd (PL) "à faibles émissions" (électrique, gaz naturel ou hydrogène) neuf ou d'occasion ; ou pour faire évoluer leur motorisation.

Cette aide intervient en complément des mesures prises par l'État. Elle est valable uniquement pour les entreprises dont le siège se trouve au sein de la Métropole.

Cependant, des dérogations existent pour certains véhicules.

STATIONNEMENT VÉLOS

Afin de développer le nombre de stationnements vélos et de mieux connaître les besoins des habitants, un service en ligne vous permet de proposer de nouveaux lieux d'implantation. Ce service permet de recenser précisément les besoins des usagers sur le territoire métropolitain.

Pour proposer un nouveau lieu de stationnement vélo, un formulaire est disponible sur le portail de téléservices ICI.

Une fois votre demande complétée, vous serez informé de son état d'avancement à toutes les étapes.

La pose de nouvelles infrastructures de stationnement interviendra à chaque fin de trimestre. Quelques semaines de délai sont donc possibles entre l'acceptation de votre demande et l'installation.

Deux types de stationnements peuvent être installés : des arceaux ou des abris-vélo.

Ces équipements ne peuvent être installés que sur l'espace public, ils ne peuvent être installés sur des terrains privés (logements individuels, copropriétés, bureaux professionnels...).



ÉCOLE DE MUSIQUE ET THÉÂTRE



L'année est bien lancée du côté de l'école de musique et théâtre !

S'il est vrai qu'une année scolaire à l'école de musique et théâtre est rythmée par un calendrier sensiblement identique chaque rentrée, il n'en reste pas moins que son contenu est **toujours une nouvelle aventure commune** et partagée par les 700 élèves et l'équipe encadrante allant des enseignants à l'administration en passant par la régie technique.

Après l'effervescence rituelle du calage minutieux (et parfois sportif !) des créneaux de cours et des répartitions dans les nombreuses pratiques collectives, élèves et enseignants se lancent désormais dans la **mise en œuvre des projets pédagogiques** élaborés durant la pause estivale.

Et de projets il ne manquera pas encore cette saison ! Au moins autant que de disciplines artistiques enseignées, sans parler des projets transversaux, des fils rouges, des échanges avec d'autres établissements culturels du territoire et au-delà... Bref, ça fourmille depuis septembre à l'école de musique et théâtre de la vallée du Bédât !

Il serait indigeste de les lister tous ici mais vous retrouverez bien sûr les trois grands concerts de saison – Hiver, Printemps et Été – la fête de la musique bien sûr, et pour tous les autres rendez-vous, suivez nos infos et **n'hésitez pas à pousser la porte de nos lieux de spectacles**, l'accès y est libre.

Concerts d'hiver 2024

C'est un rendez-vous attendu et pour lequel les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de la vallée du Bédât préparent toujours quelques surprises. Qu'en sera-t-il cette année ?!

Nous sommes allés les interroger, mais bien sûr, ils restent mutiques quant au thème retenu cette fois-ci. Ils nous ont toutefois dévoilé une petite info : **"Ce concert parlera à l'enfant qui est en chacun de nous, petits ou grands !"**

Rendez-vous les **20 et 21 décembre à Sémaphore**.

Coup de Projo sur... les cordes

Cette année le fil rouge de l'école sera **dédié aux instruments à cordes**. Et même si la dominante tournera principalement autour des cordes frottées, on parlera sans nul doute de cordes pincées ou encore frappées !

Une coopération active entre les différents acteurs culturels de notre territoire, mais également avec d'autres écoles de musique, permettra de vous proposer **plusieurs rendez-vous didactiques, artistiques et festifs**, avec un temps fort en mars.



À l'affiche :

- ➔ **Audition "Leurs de Musiques"** : spéciale Téléthon : samedi 30 novembre, 17h00 à La Muscade.
- ➔ **Scène ouverte Jam à La Muscade** : jeudi 12 décembre, 19h00, bar de La Muscade.
- ➔ **Concerts d'hiver** : vendredi 20, 20h00 et samedi 21 décembre, 16h00 à Sémaphore.
- ➔ **Audition "Leurs de Musiques"** : samedi 18 janvier, 17h00 à La Muscade.
- ➔ **Audition "Leurs de Musiques"** : spéciale pratiques collectives : samedi 25 janvier, 17h00 à Sémaphore.
- ➔ **Audition "Leurs de Musiques"** : samedi 1er février, 17h00 à Nohant, Maison de la Source.
- ➔ **Scène ouverte Jam à La Muscade** : jeudi 13 février, 19h00, bar de La Muscade.
- ➔ **Concerts solidarité** : samedi 15 février, 20h30 à Sémaphore.

30 ans de musique à Châteaugay, ça se fête !

Alors cochez dans vos agendas les **14 et 15 juin 2025**, cela se passera là où tout a commencé : **au château** !
Il se prépare des surprises, on s'en reparle dans le prochain bulletin d'information municipal !

Quelques dates et chiffres clés pour mieux connaître l'école de musique et théâtre de la vallée du Bédat.

Les dates clés :

- 1979 : Création de l'école municipale de musique de Cébazat.
- 1983 : Création de l'école municipale de musique de Durtol.
- 1994 : Création de l'école municipale de musique de Châteaugay.
- 1997 : Construction de Sémaphore avec des locaux dédiés à l'école de musique de Cébazat.
- 2001 : Coopération entre les communes de Cébazat et Châteaugay autour de l'école de musique.
- 2003 : Élargissement de la coopération avec la commune de Blanzat.
- 2009 : Construction de La Muscade avec des locaux dédiés à l'école de musique pour les musiques amplifiées.
- 2015 : Dernier élargissement du périmètre de coopération intercommunale avec Durtol et Nohanent
- 2025/2026 : rénovation et agrandissement de locaux dédiés à Durtol avec création d'un lieu de pratiques pour le théâtre et les musiques non amplifiées.



Les chiffres clés :

Aujourd'hui l'école de musique de la vallée du Bédat c'est :

- Plus de 700 élèves,
- Une équipe d'encadrement pédagogique, administrative et technique de 30 personnes,
- Près de 450 heures de cours chaque semaine sur le territoire :
 - * Des cours d'éveil musical pour les enfants de 4 à 6 ans.
 - * 20 instruments enseignés : vents, cordes et percussions.
 - * Un département de la voix. (Cours individuels et en atelier).
 - * Un département jazz / musiques actuelles / musique assistée par ordinateur.
 - * Du théâtre sous forme d'atelier enfants, ados, adultes.
 - * De nombreuses pratiques collectives sous forme d'ensembles et d'orchestres.
 - * Des intervenants spécialisés en milieu scolaire en musique et théâtre.



Des manifestations à la clé !

- Plus de 70 concerts et manifestations chaque année,
- Rencontres inter-écoles et inter-orchestres,
- Organisation de classes de maîtres, de rencontres d'artistes, de conférences en lien avec les saisons culturelles du territoire,
- Concerts ou manifestations à thèmes en partenariat avec la médiathèque Aimé Césaire,
- Divers projets avec les associations culturelles du territoire : chorales, écoles de danse, peintres...,
- "Concerts de générosité" : téléthon, EHPAD, pour des associations caritatives...,
- Orchestre tri national de jeunes (France - Allemagne - Hongrie) : Trina Orchestra,
- Participation à la vie de la cité : services commémoratifs, concerts de quartier...

Une clé pédagogique construite autour de 3 axes majeurs :

- La notion de loisir exigeant : développer une pratique amateur de haut niveau.
- La pratique collective, la création et la mise en situation de se produire.
- L'éducation sociale et civique au travers de la pédagogie et du "vivre ensemble".



ACCUEIL DE LOISIRS L'ÎLOT LOUPIOTS ET L'ÎLE AUX ENFANTS

Vacances d'été



Sortie au parc de l'écureuil



Sortie au Pal



Sortie au parc Fenestre à la Bourboule



➔ 06 08 00 67 15 • service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr

ACCUEIL DE LOISIRS L'ÎLOT LOUPIOTS ET L'ÎLE AUX ENFANTS

Vacances de Toussaint



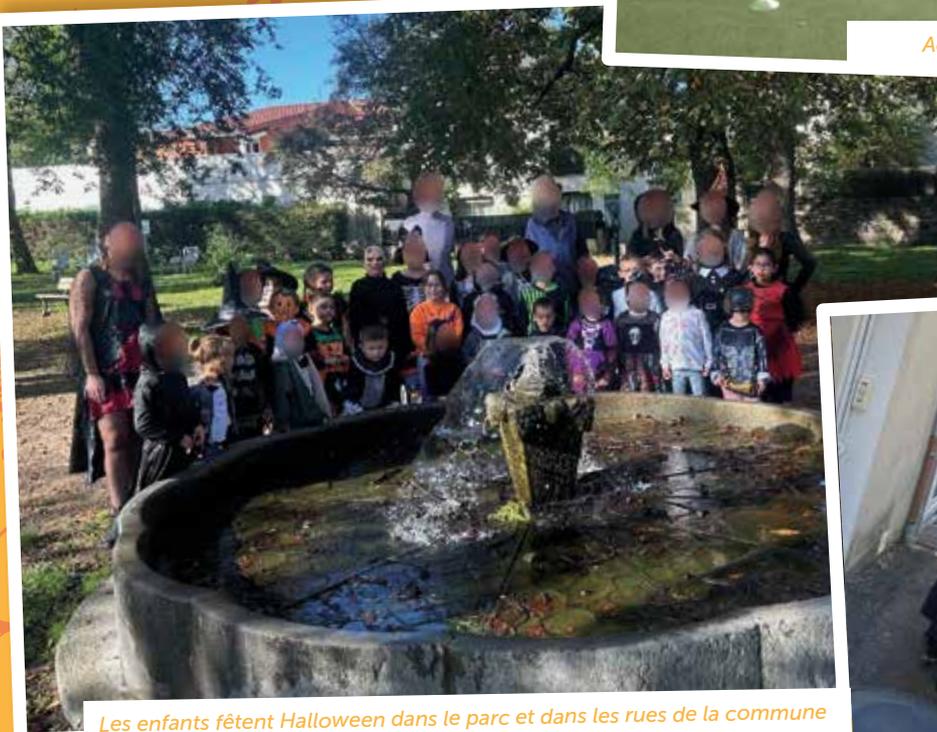
Atelier cuisine, tout le monde s'est régaté !



Séance de cinéma



Activité ludique et sportive au centre



Les enfants fêtent Halloween dans le parc et dans les rues de la commune



04 73 87 40 10 • service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONE VEIL

Zoom sur la rentrée scolaire 2024-2025

206 élèves, dont 12 du dispositif ULIS ont rejoint les bancs de l'école élémentaire. Soit une moyenne de 25,75 élèves par classe avec l'inclusion des élèves du dispositif ULIS.

CP	39
CE1	33

CE2	39
CM1	36

CM2	59
ULIS	12

Photo de la nouvelle équipe enseignante de l'école élémentaire



De gauche à droite : Mme Pinault (remplacante de Mme Dumond), Mme Bosse, Mme Damon, Mme Watine, M. Guillemain, Mme Moreau, M. Pelle, Mme Ladevie, Mme Cartailier, Mme Duchateau

Comme chaque année, l'équipe enseignante fourmille de projets sportifs, culturels, citoyens et éducatifs afin d'offrir aux enfants des opportunités de s'épanouir et d'apprendre de manière ludique. Cela permet de développer les compétences des élèves ainsi que de renforcer les liens envers l'équipe pédagogique.

★ Projets sportifs

Tous les élèves de l'école élémentaire ont participé au **Cross de l'école**, vendredi 18 octobre, au complexe sportif des Cluzelles (les CP 600m, les CE1 800m, les CE2 1 000m, les CM1 1200m et les CM2 1 400m) en partenariat avec l'Amicale laïque de Châteaugay pour les collations et la municipalité qui a offert les médailles.

Durant l'année, les **rencontres sportives** organisées avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) seront renouvelées pour les élèves des quatre classes CP, CP/CE1, CE1 et CE2/CM1 et le dispositif ULIS, afin de pratiquer des activités sportives avec des élèves d'autres établissements scolaires.

Les six classes CP à CM1 bénéficieront de 7 séances de **piscine** réparties dans l'année scolaire. Les élèves de CM2 seront, quant à eux, évalués sur "**savoir nager**" qui correspond à une maîtrise du milieu aquatique, c'est-à-dire savoir nager en sécurité dans une piscine.

Les deux classes de CM2 profiteront de 8 semaines de **patinoire** pour un budget 1 088 €.

★ Projets culturels

L'ensemble des élèves de l'école assisteront au **spectacle "Le murmure des songes"** courant novembre, à la Maison de la Culture à Clermont-Ferrand, dans le cadre du festival "Les Trans'urbaines". Ce spectacle est financé grâce à la subvention obtenue par le projet "La danse hip-hop comme moyen d'expression et de communication" (budget 2 296€).

Comme les années précédentes, le **projet "chorale"** est dirigé par Alexandre Blot, intervenant en musique. C'est dans ce cadre, qu'il a préparé avec les élèves des classes de CE2 à CM2 un spectacle qui aura lieu samedi 21 juin lors de la fête de la musique à Cébazat, avec la participation de classes des écoles de Blanzat, Nohanent et Durtol.

De même, le **projet "musique" intercommunal** permettra à la classe de CE2 de participer au projet intercommunal proposé par l'école de musique et de théâtre de la vallée du Bédât autour du thème des émotions. Ce projet est travaillé avec l'intervenant en

musique Alexandre Blot et l'intervenant en théâtre Cédric Klein. Une représentation sera donnée samedi 15 février au matin au Sémaphore, avec une classe de chaque commune rattachée à l'école de musique de la vallée du Bédât soit Cébazat, Blanzat, Nohanent et Durtol. En raison du grand nombre d'élèves, seule la famille la plus proche de chaque élève (parents et frères et sœurs) pourra assister au spectacle.

Les classes de CP à CE1 bénéficieront du dispositif "**Chœur en classe**" qui permet l'apprentissage de chants. Une représentation sera présentée aux familles lors d'un spectacle à l'espace culturel de la Bionne.

Pour le **projet musique**, 6 séances d'une heure avec l'intervenante en musique Murielle Blot pour les trois classes de CP à CE1 auront lieu durant l'année scolaire. Le thème retenu est celui de l'écoute : l'écoute de soi et l'écoute intérieure, l'écoute d'un son, d'une œuvre et l'écoute du groupe, de soi au sein du groupe.

★ **Projet vie de l'école**

Les **élections de délégués et éco-délégués** permettant d'impliquer et de responsabiliser les élèves dans la vie de l'école, ont été appréciées l'année dernière. C'est pourquoi, elles ont été reconduites cette année avec 2 titulaires et 2 suppléants par classe.

Le **marché de Noël** de l'école se déroulera vendredi 13 décembre de 16h30 à 18h45 avec la vente d'objets réalisés par les élèves et une buvette tenue par les parents d'élèves.

La **fête de l'école** aura lieu, vendredi 20 juin avec un spectacle de deux classes par deux classes de 18h à 20h.

★ **Zoom sur l'école dehors**

Le dispositif école dehors est une approche pédagogique qui encourage les élèves à apprendre en plein air, en utilisant la nature comme cadre d'apprentissage. Cela peut inclure des activités comme des cours de sciences en observant la faune et la flore, des leçons de mathématiques en mesurant des distances ou des angles, ou en réalisant des schémas pour illustrer un parcours sportif, etc.

Cette méthode vise à stimuler la curiosité des enfants et à favoriser leur bien-être. Elle développe la cohésion et crée du lien entre les enfants.

De plus, elle permet de diversifier les méthodes d'enseignement et d'apprentissage rendant l'instruction plus dynamique, plus ludique et plus concrète.

En raison du succès de ce dispositif des deux années précédentes, tant du point de vue des enseignants que de celui des enfants et de leurs parents, les classes de CE2 de Mme Moreau et CM2 de Mme Bosse adhèrent à cette méthode une demi-journée par semaine.

Ils seront accompagnés d'un animateur nature lors de 6 demi-journées (budget 1 803€).

★ **Nouvel équipement dans la cour**

Une table de ping-pong dans l'école a été installée sous le préau de l'école. Les jeunes pongistes pourront taper la balle à la récréation !



Directrice : Claire Cartailier – jours de décharge : les lundis et vendredis

Contact : 04 73 79 22 33 – ecole-elem.chateaugay.63@ac-clermont.fr

ÉCOLE MATERNELLE DES CÈDRES

Cette année, l'école maternelle accueille 84 élèves répartis dans quatre classes, soit une baisse de 26 élèves.

Petite section	Mme Lassaingne et Mme Bioulac	23
Moyenne section	Mme Gayton et Mme Bioulac	21
Grande section	Mme Jeannot et Mme Bioulac	7/MS 12/GS
Grande section	Mme Caréo	21

Rappel des horaires de l'école :
Le matin, ouverture du portail à 8h10
et fermeture à 8h20 ;
Le début d'après-midi, ouverture à
13h30 et fermeture à 13h40 ;
fin de la classe à 16h20.

Pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2025

Pour les enfants qui auront 3 ans au plus tard le 31 décembre 2025, les inscriptions auront lieu :

les mardis 14 janvier 2025, 21 janvier 2025, 28 janvier 2025 et 4 février 2025 – de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Pensez à vous rendre en mairie dans un premier temps pour débiter l'inscription avec les documents suivants :

- carnet de santé de l'enfant ;
- livret de famille ;
- certificat d'inscription de la mairie et fiche de renseignement complétée (donnés lors de l'inscription en mairie).

En dehors de ces horaires, veuillez prendre rendez-vous par téléphone avec la directrice.

Directrice : Élodie Jeannot - Jour de décharge : mardi toute la journée

04 73 87 26 73 - ecole-mat.chateaugay.63@ac-clermont.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Les premières élections de délégués périscolaires se sont déroulées mardi 1^{er} octobre durant la pause méridienne, en présence de Claude Privat, adjoint jeunesse et affaires scolaires.

27 candidats ont déposé leur candidature au poste de délégué pour représenter leurs camarades au niveau des garderies, de la pause méridienne, des mercredis et des vacances.

155 enfants se sont exprimés pour élire par niveau (hors CP) : 1 délégué garderie, 1 pause méridienne et 1 pour les mercredis et vacances scolaires, chacun avec un suppléant.

La classe ULIS a également 1 délégué et 1 suppléant pour le temps périscolaire.

Cette première édition d'élection périscolaires est un réel succès.

Félicitations aux candidats pour leur investissement.

Collecte des restos du coeur

L'opération de collecte de jouets et de vêtements au profit des Restos du cœur est reconduite cette année. Vous pouvez déposer vos dons jusqu'au jeudi 19 décembre en bon état dans les accueils périscolaires aux horaires d'ouvertures.



LE JARDIN DE NADÈGE



Le Jardin de Nadège a réouvert ses portes mardi 10 septembre et les nounous ont accueilli les enfants pour l'année scolaire 2024/2025. Elles ont toujours à cœur de proposer aux enfants des activités diverses et adaptées à chacun autour de thèmes tels que l'automne, Halloween, Noël, Pâques, etc...

Lecture d'histoires et de contes, activités manuelles (peinture, crayon, feutre, collage, PlayMaïs...), motricité fine (apprentissage à la "pince", transvasement, jeux d'encastrement, 1^{er} puzzle...), motricité (équilibre, parcours simples, jeux de ballon...), jeux libres en intérieur et extérieur (imitation, poupée, petites voitures, dinette...) rythmeront les journées des enfants.

Une visite à la caserne des pompiers de Châteaugay est prévue, sans oublier la visite du Père Noël.

Les nounous continuent de se former pour se perfectionner et consolider leurs acquis : formations IPERIA et UFCV et remise à niveau du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail selon leurs besoins et les formations proposées.

En juin, les enfants qui feront leur rentrée à l'école maternelle en septembre 2025 participeront à un petit atelier qui leur permettra de découvrir leur future école.

Les nounous du jardin de Nadège seraient heureuses d'accueillir de nouvelles collègues.



➔ 06 85 07 43 18

ACPG-CATM-OPEX

Après la période estivale, l'association ACPG-CATM-OPEX a repris ses activités. La réunion mensuelle du mois de septembre a marqué le début de la saison.

Les anciens combattants étaient présents sur le forum des associations le 7 septembre.

Ils se sont rendus à Bourg Lastic le 25 septembre pour participer à la cérémonie d'hommage aux harkis morts pour la France.

Le 11 novembre, ils ont déposé une gerbe au monument aux Morts.



➔ Lucien Veray • 04 73 25 61 14 •
lucien.veray@wanadoo.fr

LES BOURAGES EN FÊTE !

Le 14 juin, en soirée, c'était la fête des voisins rue des Bourages, avec la réunion annuelle des membres de l'association Saint Verry.

Ce fut l'occasion de rassembler une soixantaine de convives autour d'un succulent buffet concocté par chacun. Un grand moment de convivialité et de partage qu'une météo pluvieuse n'a pas réussi à gâcher. Les festivités se sont poursuivies jusque tard dans la nuit et le lendemain un grand nombre était encore au rendez-vous pour continuer la fête.

Les riverains des Bourages se retrouveront avec le même enthousiasme pour partager la galette en janvier.



➔ Alain Charlat • 07 88 84 02 00

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ANCIEN CHÂTEAUGAY



Exposition de peinture

Les salles d'exposition du château, hautes en couleurs, ont ouvert leurs portes du 11 au 30 juillet. 379 visiteurs ainsi que la cinquantaine de personnes présentes lors du vernissage, le 11 juillet, ont pu admirer les œuvres de 17 peintres de l'association des artistes d'Auvergne. Les séances de portraits proposées ont rencontré un franc succès.



Novembre au Château

Cette année l'exposition de novembre organisée par l'ASAC, était dédiée au quotidien des poilus dans les tranchées. Des membres de l'association "Souvenir de Lespinasse", ont exposé des pièces de leur collection privée tels que des objets de la vie quotidienne et de décoration fabriqués dans les tranchées.

En effet, les soldats disposaient d'une quantité importante de métaux et pour occuper leurs temps libres, oublier leurs difficultés et les combats, ils ont mis leur savoir-faire d'avant-guerre au profit d'un artisanat de tranchée leur permettant de répondre à leurs besoins matériels et d'améliorer leur quotidien.

Des lettres et poèmes écrits dans les tranchées ont été exposés par l'ASAC qui a ainsi rendu hommage aux soldats de Châteaugay morts pour la France.



Nettoyage et débroussaillage d'été

Tous les ans, des bénévoles de l'ASAC débroussaillent autour des cabanes en pierres sèches permettant l'accès aux randonneurs. Une équipe s'est également mobilisée pour nettoyer la cour de la tour du Fort. Plus de 10 grands sacs poubelles remplis de mousse, mauvaises herbes, tuiles cassées, etc., ont été évacués puis recyclés.



Atlas du petit patrimoine

Il est enfin là !

La 3^e édition de l'Atlas du petit patrimoine de Châteaugay, vient de paraître. Cette édition est complétée par quelques trouvailles, tout en déplorant aussi quelques disparitions.

Vous pouvez vous le procurer en vous adressant au président ou aux membres du conseil d'administration pour la somme de 20 €.



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes continue de se mobiliser pour proposer des animations aux petits et aux grands, malgré les difficultés des mois précédents. Le vide-greniers du 1^{er} mai ne sera pas organisé par ce bureau en 2025.

Lors du forum des associations, le public a pu découvrir les prochaines manifestations et des créations réalisées à l'atelier du Comité les jeudis après-midi. Ces réalisations agrémentent et animent les différentes manifestations. Toutes les petites mains sont les bienvenues.



Dimanche 27 octobre 2024, la fête d'Halloween à l'espace culturel de la Bionne, a rassemblé près de 200 enfants déguisés, grimés. Labyrinthe, rébus, charades, ont parfois nécessité l'aide des parents pour remplir le livret, sésame des cadeaux. Le goûter, la buvette ainsi que diverses animations tels Photobooth, lots surprises, toiles d'araignées, poids d'un potiron ont favorisé une ambiance festive et chaleureuse.

Le marché de Noël se tiendra dimanche 15 décembre avec de plus en plus d'artisans locaux en salles Jacques-Escuit. Les enfants pourront rencontrer le Père Noël et participer au tirage de la tombola, dont les lots seront offerts par les artisans présents.

Venez **jouer en famille samedi 22 février** après-midi, autour de jeux de société modernes proposés par la boutique "Volca Jeux". La journée se terminera par une soirée karaoké autour d'un apéro-dinatoire.

Réservez votre **dimanche 6 juillet** pour la fête médiévale "**Châteaugay Autrefois**". Des défilés, des combats, des chants, des danses et des ateliers seront proposés par les troupes et artisans répartis sur différents sites dans le village.

Le Comité des fêtes crée aussi des décorations extérieures pour les fêtes de fin d'année qui seront réparties sur 7 sites dans Châteaugay. Lors du marché de Noël, vous pourrez donner vos impressions, et exprimer quelles décorations vous préférez au stand du comité. À moins que vous ne souhaitiez rejoindre le groupe avec de nouvelles idées.

➔ cfchateaugay@gmail.com • <https://www.comitedesfeteschateaugay.fr>

AMICALE CANINE

C'est sous les meilleurs hospices que le concours d'obéissance canine a été organisé le 21 septembre 2024, jugé par Hervé François. Sophie Escudero, nouvelle Châteaugayre, a procédé au contrôle vétérinaire. L'association remercie les adhérents de clubs amis et voisins qui ont proposé massivement leur aide ainsi que la commune qui met à disposition le matériel nécessaire au bon déroulement des manifestations.

Le club organisera le championnat régional d'obéissance en 2026 et d'autres projets sont à l'étude. Les grandes races, comme le bouvier bernois, le montagne des Pyrénées, le terre neuve, le Leonberger (dont 4 déjà au club), seront à l'honneur. En effet l'association possède de solides connaissances dans l'approche éducative de ces chiens.

Les cours d'éducation, de socialisation des chiens, de suite en laisse, de rappel... ont lieu les samedis à 14h30.

La cotisation annuelle s'élève à 100 euros soit moins de 2 euros le cours.



➔ Noël Marion : 06 20 38 11 91 • facebook "Club Amicale Canine de Chateaugay"

AMICALE LAÏQUE



UN ŒIL DANS LE RÉTRO

L'Amicale laïque a eu le plaisir d'accueillir l'assemblée générale de la Fédération des associations laïques (FAL 63) le 31 mai 2024. À cette occasion, le président, Édouard Ferreira, a rappelé que la Fédération, forte de 450 associations Amicales laïques du Puy-de-Dôme et plus de 35 000 adhérents, réunit et soutient les initiatives associatives sur tout le territoire.

Les prochaines décisions importantes de la rentrée 2024/2025 ont été discutées tout au long des débats. L'assemblée s'est terminée autour d'un buffet offert par la municipalité et servi par les membres du CA de l'Amicale.

Atelier théâtre par la troupe "Les démasqués"

Quelques 60 spectateurs ont assisté le 2 juin à la représentation de la pièce "Voyage historique". Grâce au jeu des acteurs et à l'intensité du texte – écrit par les acteurs eux-mêmes – les spectateurs ont été invités à partager ce voyage historique qui a viré à l'hystérie... Et chacun en est sorti ravi !



crédit photo : Dominic Cervera

Atelier théâtre enfants

Une quarantaine de spectateurs, parents et amis sont venus applaudir le spectacle donné par cette jeune troupe le 15 juin dans la cour de l'Espace Jeune. Cette représentation clôture une année d'apprentissage et de répétitions.



crédit photo : Daniel Jolys

Forum des associations

Le forum a connu une bonne fréquentation auprès des animateurs de l'Amicale qui étaient là pour prendre les adhésions, mais surtout pour donner les renseignements nécessaires aux futurs adhérents concernant l'offre du programme 2024/2025 de l'association.

Le nombre d'inscrits a progressé et l'association compte cette année 180 membres contre 150 pour la saison précédente.

Nouveautés 2024-2025

Relaxation

Une séance de relaxation sonore est proposée par Émilie le deuxième mercredi de chaque mois à 21 heures.

Laissez-vous guider en douceur par la voix d'Émilie vers une profonde détente après quelques exercices de respiration. Vous bénéficierez des effets relaxants du son des différents instruments, bols chantants, tubalophone, flûte amérindienne, guitare, carillon thérapeutique, sansula, kigongki et de la voix pour un moment d'apaisement et de régénération.

Afin de profiter pleinement de cette détente, apportez un plaid chaud, un coussin et un tapis de gym ou de yoga, qui pourra aussi vous être prêté si vous n'en avez pas.

Chorale "Et si l'on chantait"

Tous les mardis à 18h45

Autour des chansons des années 80, Alexandre, chef de chœur à l'école de musique de la vallée du Bédât, apprendra à ses élèves, pour la plupart novices, à poser leur voix, à chanter ensemble et surtout à prendre du plaisir.

Un concert pourra être envisagé en fin d'année.

Atelier Cuisine

Michelle a le plaisir d'animer cette année l'atelier cuisine de l'Amicale. Elle vous donne rendez-vous en cuisine salle des Cluzelles, une fois par mois à partir de 17 h les lundis : 2 décembre, 13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril, 12 mai et 9 juin.

"Nous cuisinerons une entrée, un plat et un dessert que nous aurons le plaisir de déguster ensemble sur place." précise-t-elle. L'atelier se déroulera autour des légumes de saisons, de poissons, de viandes, ainsi que d'un antigaspi. Les animateurs et membres de bureau ont dégusté les préparations des cuisiniers lors de l'apéro dinatoire qui leur été dédié le 8 novembre.



L'Amicale laïque à l'honneur

L'Amicale Laïque est l'une des amicales les plus actives du territoire en proposant des activités variées tant culturelles que sportives. Aussi son dynamisme a été récompensé par Édouard Fereira, président de la Fédération du Puy-de-Dôme de la Ligue de l'enseignement qui a remis un trophée aux responsables de l'association, lors d'une cérémonie à la mairie de Clermont-Ferrand.



Dates à retenir :

4 janvier : Loto

25 janvier : Galette des rois des adhérents

16 mars : Repas des adhérents

13 avril : Défis VTT

24 mai : Rando semi-nocturne

➔ Guy Aucouturier : 06 52 61 97 83 • al.chateaugay@gmail.com • <http://amicalelaiquedechateaugay.jimdofree.com>

PRÉSERVONS LE PLATEAU DE LACHAUD ET CHÂTEAUGAY

Projet de nouvelle carrière : l'étape PLUi

Le projet de nouvelle carrière auquel l'association s'oppose arrive dans une étape importante.

Le 28 juin 2024, le conseil métropolitain a arrêté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce plan prévoit notamment que 18 d'hectares sur le Plateau de Lachaud soient déclassés afin de permettre l'implantation d'une nouvelle carrière. Le PLUi a ensuite été soumis pour avis aux maires des communes de la Métropole. Le 23 septembre dernier le conseil municipal de Châteaugay donné un avis favorable.

Avant l'approbation finale du document, une enquête publique sera organisée courant 2025 dans laquelle chaque citoyen pourra faire part de ses commentaires.

Retrouvez l'ensemble des informations en lien avec ce sujet sur les réseaux sociaux ou sur le site web de l'Association !



➔ plateaulachaud@gmail.com • <https://plateaulachaud.fr> / facebook / instagram

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Cette année, les chasseurs ont de nouveau participé à la journée de nettoyage de la commune. D'ailleurs, ils y participent tout au long de l'année car souvent, à défaut de gibier, ils ramènent des tas d'encombrants laissés dans la nature par des personnes indélicates.

Ball-trap

Le ball-trap de la société de chasse a eu lieu les 13 et 14 juillet. De nombreux tireurs sportifs et débutants ont participé aux différents concours de tir durant ce week-end. Les participants, majoritairement jeunes, mais tous les âges étaient cependant représentés, ont eu l'occasion de tester leur agilité sur des pigeons d'argile et ainsi pu gagner de nombreux prix.

Ces journées sont surtout l'occasion de se retrouver, le plus souvent en famille et en plein air, tout en appréciant l'habileté des tireurs. Le public a pu se rafraîchir à la buvette tenue par les chasseurs de la commune ravis de la réussite de cet événement.



Les missions des chasseurs

Les chasseurs s'octroient d'autres missions. Dans le cadre de la prévention contre les dégâts causés par les animaux sauvages, ils ont installé, en collaboration avec un agriculteur local, des fils électriques pour éviter

l'intrusion des sangliers dans les maïs. Ils ont fait, pour la circonstance, l'acquisition du matériel d'électrification.

L'équipe de chasseurs effectue en ce moment des travaux afin d'équiper leur cabane pour la rendre aussi agréable que possible.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre et à leur demander des renseignements sur la nature et le biotope environnant. Vous pouvez les solliciter, si le cas se présente, pour la régulation de certains animaux qui vous apporteraient des nuisances.

Les associations communales de chasse agréées (ACCA) sont des associations de chasseurs et de propriétaires fonciers, créées à l'échelle de la commune. Elles sont largement sollicitées par les habitants de la commune, qui malgré la mauvaise image des chasseurs, demandent leur intervention pour divers problèmes comme la régulation des nuisibles. De plus, les ACCA subissent des défraiements pour des causes qui ne sont pas le fait des chasseurs.

Les sociétés de chasse sont tenues par la Fédération des chasseurs du Puy-de-Dôme (FDC63) de limiter les dégâts causés le gibier car les frais qu'ils engendrent sont payés par la fédération et celle-ci refacture 20% du coût desdits dégâts à l'association. Un estimateur mandaté par la FDC63, en accord avec la chambre d'agriculture et la Direction départementale des territoires (DDT), vient estimer les dégâts en amont. Le montant peut être relativement important. L'intérêt de la société de chasse est donc de prévenir ces dégâts. Les propriétaires laissent les chasseurs chasser sur leurs terres (baux de chasse) mais à certaines conditions dont celle de réguler les nuisibles (ESOD). Lorsqu'il n'y aura plus de sociétés de chasse, ces frais se reporteront sur la collectivité.

➔ Armindo Dos Santos • 06 78 04 08 02 • armindo2410@gmail.com

CALENDRIERS DES POMPIERS

La distribution des calendriers des sapeurs-pompiers est une tradition qui a lieu chaque année.

Lors de celle-ci, les sapeurs-pompiers en profitent pour sensibiliser la population à leur mission et à la sécurité civile. Les dons recueillis lors de cette distribution contribuent à l'achat de matériel ou à des actions de formation, en plus de fournir des informations utiles sur les numéros d'urgence et les conseils de prévention.

Cette année, les **sapeurs pompiers débiteront leur passage à compter du vendredi 29 novembre après 18h30.**



➔ Anne-Noëlle Estieu • sapeurspompiers.chateaugay@gmail.com

Couverture - Zinguerie

Duché
ouverture
zinguerie

SAS Duché
4, rue de l'Artisanat
ZAC des Graviers Sud
63119 CHATEAUGAY
Téléphone : 04 73 24 67 65
jraoul@duche-couverture.fr



OPTIQUE
AUDITION
Neyrat
EXPERT DEPUIS 1974

Auchan Nord

04 73 24 65 99

contact@optiqueneyrat.fr



OPTICIEN
AUDIOPROTHÉSISTE
Arnaud Cuilleret

OPTIQUENEYRAT.FR



MISE EN PAGE - IMPRESSION OFFSET
IMPRESSIION NUMÉRIQUE ET GRAND FORMAT

VOTRE IMPRIMEUR À PROXIMITÉ

25, RUE GEORGES CHARPAK
ZONE DES MONTELS III BP 49 - 63118 CÉBAZAT

04 73 25 06 62

accueil@imprimerie-decombat.com

2^e site de production : 5 bis, rue Gustave Eiffel - 15000 AURILLAC

www.imprimerie-decombat.com

GARAGE VARIZ AUTO PRIMO

MÉCANIQUE
PRÊT VÉHICULE

0473872365

TOLERIE. PEINTURE

9, rue des carrieres - 63119 CHÂTEAUGAY



GONCALVES
Carlos

Plâtrerie - Peinture
Décoration

Papier peint - Faux plafonds
Plaquiste - Carrelage - Façade
Revêtement sols et murs
Pose parquet - Ponçage parquet
Vitrification

5, rue de l'Artisanat
63119 Châteaugay

Port. 06.62.64.30.15
Tél. 04.73.87.26.39

Email : goncalves.carlos@bbox.fr

italique

Édition
Régie publicitaire
Communication graphique

Pour tout renseignement concernant
une insertion publicitaire dans

CHATEAUGAY

Le Bim

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

04 73 14 00 01

italique@imprimerie-decombat.com

25, rue Georges Charpak
Zone des Montels III - BP 40049 - 63118 CÉBAZAT

Merci

aux annonceurs qui contribuent
à l'information municipale dans

CHATEAUGAY

Le Bim

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

*Bonnes fêtes
de fin d'année à tous*



Décibels
CENTRE AUDITIF

**Cette année,
tu vas m'entendre**

...GRÂCE À TES
AIDES AUDITIVES



Adrien TARQUIS
AUDIOPROTHESISTE D.E.



Nicolas DENEQUE
TECHNICIEN AUDIOPROTHESE

NOUVEAU

**3 rue Georges Brassens
CEBAZAT**

14 av. Wilson - CEYRAT

04 73 73 88 77

contact@decibels63.fr



TEST
DE VOTRE
AUDITION



ESSAI
GRATUIT



APPAREILLAGE
SUR-MESURE



CORRECTION
AUDITIVE



BOUCHONS
ANTI-BRUIT ET
ANTI-EAU

decibels63.fr

JALICOT

CARRIÈRE DE BASALTE

Matériaux routiers, pour VRD,

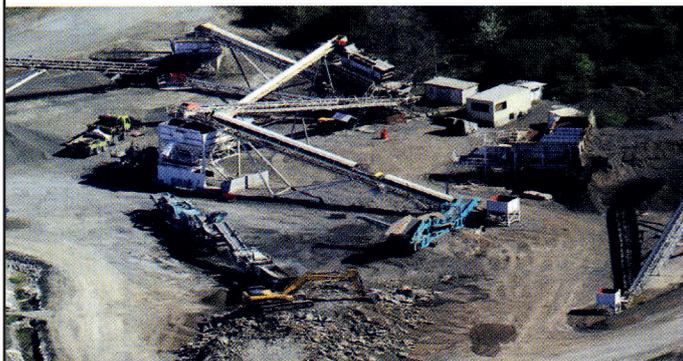
Terrassements, Réseaux

Recyclage déblais BTP

Déblais inertes

Sable, Mélange pour béton

**Vente aux professionnels
et aux particuliers**



9 Rue des Carrières - 63119 CHÂTEAUGAY

Tél. : 04 73 87 24 12 - Fax : 04 73 87 40 18



leDRIVE
Intermarché

BLANZAT

www.intermarche.com